

Commune de Saint Paul Cap de Joux**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 5 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 décembre 2024, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 2 décembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Jean-Philippe MOULY, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Michèle GUIRAUD, Brigitte BILLOUX, Ernest DURAND, Christian BELAUT, Thierry VIALARD.

Excusés : Zalifaou BERNÈS

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Autorisations spéciales d'absence – ASA-

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que l'article 59 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 prévoit l'octroi d'autorisations d'absences pour les agents publics territoriaux.

Il précise que la loi ne fixe pas les modalités d'attribution concernant les autorisations liées à des événements familiaux et que celles-ci doivent être déterminées localement par délibération.

Monsieur le Maire propose, à compter du 1 janvier 2025, de retenir les autorisations d'absences telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire,
- DIT que cette délibération sera applicable à partir du 1^{er} Janvier 2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire :

Laurent VANDENDRIESSCHE



Le Secrétaire de Séance :

Michel Belaval

CONGES EXCEPTIONNELS

	COMMUNE
Mariage ou Pacs Agent	5
Naissance-Adoption d'un enfant	3
Garde enfant malade 16 ans au plus - Handicapé pas de limite d'age	5+1 si parent isolé
hospitalisation - parents - enfants -16 ans conjoints	1
Annonce de la survenue d'un handicap, d'un cancer ou d'une pathologie chronique nécessitant un apprentissage thérapeutique chez un enfant	2
Décès d'un enfant	5
Décès du conjoint	3
Congé de deuil enfant -25 ans	5
Décès du beau père-belle mère de l'Agent	1
Décès du père-mère-	3
Décès -frère-sœur	1
Déménagement Agent	1
Maternité	
Aménagement des horaires	1h/jours
seances accouchement	Durée des séances
Examens médicaux prénataux et postnatal	Durée des Examens
Allaitement	2 heure par jour en 2 fois
Sapeurs Pompiers	
Formation Initiale	30 jours sur 3 ans - au moins 10 jours première année
Interventions	Durée des interventions
Témoign devant le Juge pénal	Durée de la session
Juré d'assises	Durée de la session